

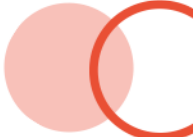

# L'essentiel de l'apprentissage 2024





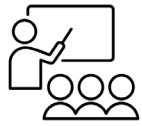
# Plan



1. Les principes généraux de l'apprentissage
  2. Les étapes pour s'inscrire en apprentissage
  3. Le cadre légal et les aides aux apprentis
  4. Deux rappels
  5. Les contacts utiles au CFA
- 
- 

# 1 - Les principes généraux de l'apprentissage

L'apprentissage c'est :



une formation **en alternance**



une formation **gratuite pour vous et l'employeur**



un **contrat** de travail



un **engagement** mutuel

1 contrat

4 acteurs

l'apprenti



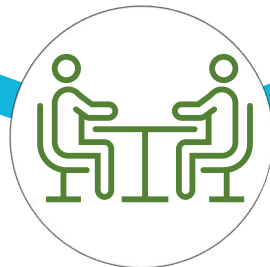
- Prépare son diplôme
- Effectue le travail confié par l'employeur

le CFA



- Gère le contrat et le financement de la formation
- Est co-garant de la réussite du contrat jusqu'à l'obtention du diplôme

l'employeur



- Forme
- Rémunère

l'organisme de formation

- Forme
- Assure le suivi en entreprise



\*l'organisme de formation est également dénommé UFA = Unité de Formation par Apprentissage.


## 2 – Les 3 étapes pour s'inscrire en apprentissage auprès du CFA

Vous avez été sélectionné par l'organisme de formation, vous avez un employeur ou vous êtes en recherche active, il vous faut maintenant réaliser **3** étapes.

# 1

# Inscrivez-vous via le site du CFA Sport Animation Occitanie

Sport Animation Occitanie



**S'INFORMER**  
Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques :

- Comment ça marche ?
- Qui peut devenir apprenti ?
- Quel salaire pour l'apprenti ?
- Quel coût pour l'employeur ?
- Etc...

→ GO !

**SE FORMER**  
Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage

- Toutes les formations
- Les organismes de formation
- Les diplômes
- Inscription au CFA

→ GO !

**APPRENTI**  
Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage.

→ S'INSCRIRE AU CFA

**EMPLOYEUR**  
Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage.

→ DEMANDER UN CONTRAT

**GUIDE 2022**  
Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable.

→ LIRE LE GUIDE

CFA Sport Animation Occitanie

## INSCRIPTION AU CFA



Regarder sur YouTube

Pour t'inscrire au CFA clique sur le bouton ci-dessous. Une fois sur le site, clique sur [ Nouvelle candidature ] le bouton vert. Il faudra te munir d'une photo d'identité et de ton n° de sécurité sociale.

→ JE M'INSCRIS AU CFA

**IMPORTANT**  
L'inscription sur notre site ne garantit pas ton inscription à la formation. Il faut aussi s'inscrire à la formation choisie.  
Si le contrat démarre avant la date de début de formation tu dois t'inscrire sur notre site d'office en cas de non réussite aux tests de sélection.

CFA Sport Animation Occitanie - Préinscription 22-23

### Demande de nouvelle candidature



Utilisez le formulaire de connexion pour vous identifier :

- Si vous disposez d'un compte NetYParéo "apprenant"
- Si vous avez déjà postulé pour la période 2022-2023 et souhaitez accéder au suivi de votre dossier

Dans le cas contraire, utilisez le bouton "**Nouvelle candidature**" pour commencer la création de votre compte à l'aide du formulaire qui vous sera proposé.

Identifiant

Mot de passe

OU

**Nouvelle candidature** Se connecter

Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?

# 2

## Consultez en ligne les documents essentiels du CFA

**S'INFORMER**  
Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques :

- Comment ça marche ?
- Qui peut devenir apprenti ?
- Quel salaire pour l'apprenti ?
- Quel coût pour l'employeur ?
- Etc...

CONTACTEZ LE CFA : [CFA@CFA-SPORT.COM](mailto:CFA@CFA-SPORT.COM) → GO !

**SE FORMER**  
Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage

- [Toutes les formations](#)
- [Les organismes de formation](#)
- [Les diplômes](#)
- [Inscription au CFA](#)

CONTACTEZ LE CFA : [CFA@CFA-SPORT.COM](mailto:CFA@CFA-SPORT.COM) → GO !

**APPRENTI**  
Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage.  
→ [S'INSCRIRE AU CFA](#)

**EMPLOYEUR**  
Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage.  
→ [DEMANDER UN CONTRAT](#)

**GUIDE 2022**  
Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable !  
→ [LIRE LE GUIDE](#)

**ACTUALITÉS**  
Modernisation de l'appareil de formation - Appel à Manifestation d'Intérêt  
La Région Occitanie aux côtés des Organismes de Formation pour identifier et soutenir des projets de "Modernisation de l'appareil de formation". Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 20 février 2023.  
Formation : Valeurs de la République et laïcité  
Une formation est prochainement organisée à Montpellier, les 16 et 17 février 2023 à la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela.  
Aide unique et exceptionnelle aux employeurs  
Le 29 décembre 2022, un décret relatif à l'aide unique et à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis est paru. Ce texte est appliqué aux contrats d'apprentissage conclus depuis le 1er janvier 2023.  
TEP mutualisés pour les BP APT et AF  
Afin d'assurer une meilleure accessibilité territoriale des candidats aux Tests d'Exigences Préables (TEP) à l'entrée en formation et une programmation

**PORTRAITS**  
**Pauline Roche, BP AF au CREPS de Montpellier**  
 Pauline Roche, 23 ans apprenti au CREPS de Montpellier en BPJEPS AFHMCC en alternance à Mende en Lozère. Découvrez son portrait vidéo, une première sur notre chaîne Youtube !  
**Aline Magaud-Buton, Camping la Bretonnière**  
 Le Camping La Bretonnière est un camping de la chaîne Camping Paradis, la série phare de TFI, qui est devenu un partenaire de l'EMSAT Formation, l'une de nos UFA en Région Occitanie, basée dans les Pyrénées-Orientales.  
**Alexandre RAYNAUD-TOUGE, BP AF à CFA Formation Sport**

**ZOOM**  
**INFOS IMPORTANTES DE RETOUR !**  
**DROITS et devoirs de l'apprenti**  
  
**DROITS & DEVOIRS**  
Téléchargez le Règlement intérieur  
A découvrir : [L'ESSENTIEL DE L'APPRENTISSAGE](#)

Ces documents se trouvent sur la page d'accueil du site internet du CFA :

Visionnage de la vidéo **Droits et devoirs des apprentis**

Lecture du **Règlement intérieur** et de **l'Essentiel de l'apprentissage**

# 3

## Signez la feuille d'émargement lors de la remise du premier équipement

Lors de la remise de votre premier équipement\*, le coordo vous demandera de signer une feuille d'émargement.

Apprenant	Email	Nom du groupe		Remise Pack équipement (Cocher la case)										
		Entreprise	Date de début du contrat	Je certifie avoir lu le règlement intérieur du CFA et avoir visionné la vidéo Droits et Devoirs des apprentis		Sac à dos		<input type="checkbox"/>	Pack Spécifique					
				Date d'attestation	Signature	Remis le	Signature	Remis le	Signature	<input type="checkbox"/>	Pack Ordinateur			

\*le 1<sup>er</sup> équipement est soit un ordinateur, soit un pack spécifique. Le choix est fait par l'organisme de formation pour toute la promotion.



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Contrat d'apprentissage (art. L6211-1 et suivants du code du travail)

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Carte de remplir ce document)

Mode contractuel de l'apprentissage

L'EMPLOYEUR  employeur privé  employeur « public »

Nom et prénom ou dénomination : N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : Type d'employeur :

N° : Voie : Employeur spécifique :

Complément : Code activité de l'entreprise (NAF) :

Code postal : Effectif total salariés de l'entreprise :

Commune : Convention collective applicable :

Téléphone : Courriel :

Code IDCC de la convention :

\*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

L'APPRENTI

Nom de naissance de l'apprenti(e) :

Prénoms de l'apprenti(e) :

NIR de l'apprenti(e) : \*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6253-10 du code du travail NIR = Numéro Sécurité Sociale

Adresse de l'apprenti(e) : Sexe :  M  F

N° : Voie : Département de naissance :

Commune de naissance :

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Date de conclusion : Date de début d'exécution du contrat : Si avenant, date d'effet :

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : Durée hebdomadaire du travail : heures minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non

Rémunération \* Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1<sup>re</sup> année, du au % du \* du au % du

2<sup>e</sup> année, du au % du \* du au % du

3<sup>e</sup> année, du au % du \* du au % du

4<sup>e</sup> année, du au % du \* du au % du

Salaire brut mensuel à l'embauche : Caisse de retraite complémentaire :

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :

LA FORMATION

CFA d'entreprise :  oui  non Diplôme ou titre visé par l'apprenti : Intitulé précis :

Dénomination du CFA responsable :

N° UAI du CFA : Code du diplôme :

N° SIRET CFA : Code RNCP :

Adresse du CFA responsable : Organisation de la formation en CFA :

N° : Voie : Date de début du cycle de formation :

Complément : Date prévue de fin des épreuves ou examens :

Code postal : Durée de la formation : heures

Commune : Durée de la formation : heures

Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à :

Signature de l'employeur Signature de l'apprenti(e) Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT

Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :

Date de réception du dossier complet : Date de la décision :

N° de dépôt : Numéro d'avenant :

Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données, reportez-vous à la notice FA 14

CFA Sport Animation Occitanie

04 67 61 72 28 cfa@cfa-sport.com

Maison Régionale des Sports - 1038 Rue Georges Millès 31335 - 31400 MONTPELLIER - Cedex 2

N° Siret 538 973 234 000 22 // APE 8559B // N°INSEE 3143239Z

L'apprentissage un engagement socialement responsable

Liste des pièces onnexes ou contrat

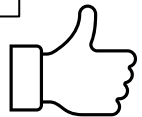
L'employeur ... et son apprenti ... certifient sur l'honneur avoir pris connaissance des pièces annexes au contrat :

- La Fiche de poste qui reprend les missions confiées à son apprenti en entreprise
- Le document Qualification du maître d'apprentissage sur lequel l'employeur précise l'équipe tutorale et atteste que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité de cette fonction
- Le Calendrier de formation où figurent les dates de la formation ainsi que des périodes d'alternance en centre de formation et en entreprise

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'employeur	Signature de l'apprenti
M.	M.

CFA SPORT ANIMATION OCCITANIE  
1038 Rue Georges Millès - Maison Régionale des Sports  
31400 MONTPELLIER Cedex 2



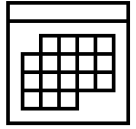
# En tant qu'apprenti ou futur apprenti

Vous avez signé ou vous allez signer :

- ✓ un contrat de travail,
- ✓ la liste des pièces annexes au contrat dont la fiche de poste, Vous êtes ou vous serez salarié !

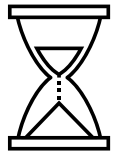
\*le contrat d'apprentissage se présente sous la forme d'un CERFA = formulaire administratif réglementé.

### 3 – Le cadre légal et les aides



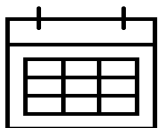
Selon vous,  
combien de jours dure la  
période d'essai ?

45 jours  
de travail en entreprise



Selon vous,  
quel est la durée max. de  
travail/jour et /semaine ?

10 h./jour max  
48 h./semaine max



Selon vous,  
combien de jours de congés  
payés avez-vous droit ?

2,5 jours  
ouvrables/mois

# Rémunération des apprentis

- La grille des salaires

## Rémunération minimum

L'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC<sup>15</sup> ou du SMC<sup>16</sup>. Au 01/01/2024, le montant du SMIC brut est de : 1 766,92€. Si ce montant augmente en cours d'année alors la rémunération suit cette hausse.

SITUATION	16 À 17 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET PLUS
<b>1 année</b>	<b>27%</b> du SMIC soit <b>477,07 €</b>	<b>43%</b> du SMIC soit <b>759,78 €</b>	<b>53%*</b> du SMIC soit <b>936,47 €</b>	<b>100%*</b> du SMIC soit <b>1 766,92 €</b>
<b>2 année</b>	<b>39%</b> du SMIC soit <b>689,10 €</b>	<b>51%</b> du SMIC soit <b>901,13€</b>	<b>61%*</b> du SMIC soit <b>1 077,82 €</b>	
<b>3 année</b>	<b>55%</b> du SMIC soit <b>971,81 €</b>	<b>67%</b> du SMIC soit <b>1 183,84 €</b>	<b>78%*</b> du SMIC soit <b>1 378,20 €</b>	

\*ou du SMC de l'emploi occupé si plus favorable.

## Important :

- ✓ L'employeur est tenu de verser un  **salaire mensuel**  à l'apprenti  **dès la fin du 1<sup>er</sup> mois de contrat**  et à chaque fin de mois du contrat.

- Calculez le montant de l'aide et les coûts via le simulateur du Portail de l'alternance : [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

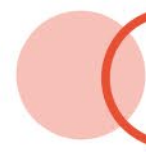





Simulateur  
de rémunération



# Devoirs des apprentis



- ✓ Respecter les horaires de travail (en entreprise et en formation)
  - ✓ Justifier de toute absence en formation ou en entreprise par un arrêt de travail (arrêt maladie, accident du travail)
  - ✓ Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise et effectuer les travaux confiés par l'employeur et correspondants au métier préparé
  - ✓ Suivre régulièrement la formation et respecter le règlement intérieur du CFA et de l'organisme de formation
  - ✓ Se présenter aux examens
- 
- 
- 
- 

# La médiation, en cas de problème

Si la relation avec votre employeur devient problématique, prévenez **au plus vite votre organisme de formation et le CFA.**

Contact de **la médiatrice** du CFA : [ctribot@cfa-sport.com](mailto:ctribot@cfa-sport.com)  
**06.46.42.23.05**



Selon vous,  
Quelle situation, entre vous et l'employeur peut être  
considérée comme problématique ?

Défaut de versement  
des salaires


Non respect de  
la fiche de poste

Indisponibilité systématique  
du Maître d'Apprentissage



# Aides pour les apprentis



- Aides [Garantie Visale](#), [Mobili-Pass](#) et [Mobili-Jeune](#) d'Action Logement, aides au logement ([APL](#), [ALF](#), [ALS](#)) via la CAF
  - Aides [AGEFIPH](#) pour les apprentis en situation de handicap
  - Prime d'activité (si revenu mensuel net supérieur à 1 070,78 €) via la [CAF](#)
  - Aides individualisées des Missions Locales (MLI) : [contactez la MLI de votre choix](#)
- 



# Accompagnement par le CFA

(sous conditions)



- Aide au financement du Permis B de 500€ (sous conditions) : [contactez le CFA : cfa@cfa-sport.com](mailto:cfa@cfa-sport.com)
  - Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap : contactez le référent handicap du CFA, Damien BEDOS à [handicap@cfa-sport.com](mailto:handicap@cfa-sport.com)
  - Fond de solidarité des apprentis du CFA : contactez la médiatrice du CFA, Cathy TRIBOT à [ctribot@cfa-sport.com](mailto:ctribot@cfa-sport.com)
  - Aides à la mobilité nationale et internationale : contactez la référente mobilité du CFA, Clémence BAUDIER à [cbaudier@cfa-sport.com](mailto:cbaudier@cfa-sport.com)
- 
- 

# Avantages pour les apprentis

- Réductions tarifaires en transport, restauration, culture avec la **Carte d'Étudiant des Métiers**
- 1er **équipement professionnel** offert
- Stage de **sensibilisation au handicap** à Montrodât (48) offert
- Exonération des frais de formation
- Revenu non imposable dans la limite du SMIC
- Exonération des cotisations salariales sur les rémunérations inférieures à 79% du SMIC
- Accès gratuit au **logiciel de carte mentale MindView**



- \* Carte à signer
- Photo à coller



## 4 - Rappel : les 3 principes de la laïcité

Liberté de  
conscience

Séparation de  
l'État et des  
organisations  
religieuses

Égalité de  
tous devant  
la loi

Source vidéo : [Comprendre la laïcité en France en trois minutes \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

# 4 - Rappel : Conditions d'honorabilité

DANS QUELS CAS  
PEUT-IL ÊTRE INTERDIT D'EXERCER  
FACE À UN PUBLIC ?

## LE PRINCIPE

« Nul ne peut exercer les fonctions \*  
s'il a fait l'objet d'une condamnation  
pour crime ou pour l'un des délits »

● *Nemo jus ignorare censetur*  
Nul n'est censé ignorer la loi

## L'INTERDICTION D'EXERCER FACE À UN PUBLIC

Il est interdit d'exercer en tant qu'éducateur sportif en France ou d'être stagiaire en formation face à un public pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour tout crime ou pour l'un des délits suivants :

- torture et actes de barbarie ;
- agressions sexuelles ;
- trafic de stupéfiants ;
- mise en danger d'autrui ;
- proxénétisme et infractions qui en résultent ;
- mise en péril des mineurs ;

- usage illicite de substance ou plante classées comme stupéfiants ou provocation à l'usage illicite de stupéfiants ;
- infractions liées à des faits de dopage (articles L. 235-25 à L. 235-28 du code du sport)
- à titre de peine complémentaire à une infraction en matière fiscale : condamnation à une interdiction temporaire d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale (article 1750 du code général des impôts).

Merci pour votre attention

Toute l'équipe du CFA Sport Animation Occitanie est à votre écoute.



Standard téléphonique  
de 9h à 13h

04 67 61 72 28

cfa@cfa-sport.com

Maison régionale des sports  
1039 rue Georges Méliès – CS 37093  
34967 Montpellier Cedex 2

Site internet  
cfa-sport.com

